

---

BEIJING – La reunion du BOARD avec Groupe des parties prenantes de Registres

Mardi, Avril 09, 2013 – 13:00 à 14:00

ICANN - Beijing, République populaire de Chine

KEITH DRAZEK:

Bonne après-midi à tous, je suis à la tête du groupe de registres et je voulais vous souhaiter la bienvenue à tous et remercié à tous de participer et surtout les membres du Board de ICANN, nous attendons beaucoup de cette session et nous apprécions le temps que vous passez avec nous car votre ordre du jour est très occupé, merci d'être là avec nous et l'esprit dans cette conversation avec le Board a eu avec GNSO cette semaine, nous allons passer directement au sujet et à notre ordre du jour mais avant de faire cela je voudrais juste passer la parole à Steve si l'un des commentaires.

STEVE CROCKER:

Merci, nous sommes heureux d'être ici et ne faisons pas cela et nous voyons cela comme une priorité primordiale, souvent s'est construit comme un échange de voix mais nous voulons vraiment vous écouter et nous sommes vraiment dans le monde écoute, comme d'habitude nous voulons que cette conversation et la substance est qu'elle soit directe de façon informelle autant que possible, et nous allons passer directement aux scènes du sujet.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

KEITH DRAZEK: Merci, ce que l'on va faire ce que nous allons laisser les membres se présenter.

PAUL DIAZ: Je suis du registre public.

JEFF NEUMAN: De NeuStar et membre du conseil.

JONATHAN ROBINSON: De Afiliast et j'y suis un membre du conseil.

CHING CHIAO: De DotAsia et je suis représentant du conseil.

BILL GRAHAM: Membre du Board.

BRUCE TONKIN: Membre du Board, élus par les parties contractuelles.

KEITH DRAZEK: Bruce, comme vous le sachiez nous étions unanimes pour confirmer notre vote pour votre continuation dans ce rôle en ce matin en fait.

STEVE CROCKER: Parlant en tant que directeur, je peux vous dire que j'ai eu le plaisir de travailler de façon proche avec Bruce, et il la deux choses importantes

---

au Board, il est vice président du comité de gouvernance et il fait un travail incroyable, il a beaucoup de connaissances, il a donné une très très bonne touche afin d'équilibrer les choses, le succès du Board est vraiment eu à ce que Bruce et tout le monde bien sûr travaille très dur mais Bruce il a fait un travail exceptionnel, personnellement je veux le féliciter et ça prend beaucoup de choses pour que le Board travail très bien, c'est vraiment incroyable le travail qu'il a fait.

KEITH DRAZEK:

Merci tout, je suis directeur du groupe de registres et nous avons quatre sujets que nous avons soumis au Board pour notre session, il y en a deux assez relayés les uns les autres et je ne pense pas qu'ils sont dans l'écran, mais nous avons parlé des changements à l'accord de nouveaux gTLDs et nous avons des mises à jour du développement là-dessus, et le troisième écurie liée numéro un et dont on pourra peut-être changer l'ordre des choses, et nous avons parlé des inquiétudes que nous avons en tant que groupe multipartite, vous avez ICANN en parlant des processus de développement des polices ascendantes.

Et ensuite nous allons parler de l'implémentation des politiques et la révision du GNSO, durant notre réunion nous avons préparé à cette session, donc nous avons déjà des voix parlées à travers les membres de notre groupe et aussi des candidats des nouveaux gTLDs qui font parti de notre groupe observateur.

Donc tout le monde sait où nous sommes et je voulais donner un peu d'historiques et faire une introduction sur commande nous sommes arrivés ici, dans le guide il y a surtout le langage qui est utilisé pour les droits d'amendements unilatéraux et les droits de l'amendement de la

---

part du Board pour que le Board cuisses de façon dont les cas urgents ou la sécurité et la stabilité de DNS pourrait être impactée, et les politiques temporaires qui seraient en place banque et qui seront nécessaires à travers le PDP.

Le 5 février le personnel de ICANN a publié une version revue du guide de candidat qui lui est un accord du registre close numéro sept, 1,6 qui a été établis pour amender les clauses pour le Board qui cause des inquiétudes au sein du registre, c'était une question de langage du départ dans le guide qui a été et nous nous sommes mis d'accord à travers la communauté, un processus communautaire ascendant et finalisé en 2010, le 5 février le nouveaux engagé à tout à fait ouvert à propos de cette, elle a été développée de ce qui a été proposé dans le procès vise à travers la communauté. Donc notre opinion sait que les décisions descendantes de ICANN c'était donc une décision qui a été pris de façon descendante de la part de ICANN.

C'est le contexte dans lequel, donc nous avons des discussions sur ces sujets ou le 5 mars, le groupe a eu une téléconférence qui est ouverte sportivement dans la communauté tout ce qu'ils veulent et participer je peux vous dire que je dois prendre un moment pour remercier le personnel de ICANN et Fadi et tous les membres qui ont pris part à cette conférence téléphonique, Fadi a passé 90 minutes avec nous et je pense qu'il était au Moyen-Orient à ce moment-là mais il était à présent et il a passé dans 2:00 avec nous dans cette conférence téléphonique, et il a passé aussi du temps avec nous durant notre conversation il y a deux semaines. Donc que je voulais voter avant d'aller passer à autre chose et nous voulons vraiment le remercier de sa participation au

---

développement positif le fait que le président de ICANN peut travailler de façon si proche avec nous et être aussi engagé avec nous.

Ceci étant dû que nous avons des indications significatives sur le langage qui existe actuellement, aujourd'hui je pense dire de la part de demandes que c'est mieux que nous avons encore des inquiétudes sur les délais et sur le processus, et ça rejoint notre troisième question selon l'ordre du jour quand il s'agit du processus descendant. Je voudrais commencer ici et je voudrais voir si il y a d'autres membres du registre ou des gens qui voudraient participer sur ces sujets, et je voudrais aussi m'assurer que les membres du Board de ICANN ils ont aussi une opportunité de s'engager et de faire des commentaires ou partager leurs opinions. Voilà je vais m'arrêter ici.

BRET FAUSETT:

Je vais me lever je vais regarder toute la salle, hier quelqu'un a parlé du Verisign se on devait renégocier l'accord de registre qui faisait parti du guide, ce n'était pas une seule voix et c'était un sentiment qui avait été partagé dans la communauté des registres et dans la communauté xxx, il y a un point de processus dont chaque partie et il y avait aussi un engagement sur lequel nous avons discuté avec Fadi et le personnel juridique et nous avons certainement avoir une résolution là-dessus dissipée, c'est important de prendre du recul et de penser à la manière que comment nous sommes arrivés où nous en sommes, à ICANN nous avons dû faire cela parce que ICANN était sur pression une en pression et c'est toujours comme ça les gens qui sont autour de ICANN depuis le début ça que il y a des participants dans ce processus, je ne sais pas si ce sont des lobbyistes ou peut-être des segments de forces de l'ordre ou

---

de gouvernement même, c'est leur travail Unix et de vous pousser dans direction ou vous ne voulez pas aller, et ils ne seront jamais heureux avec ce qui est fait. Donc nous devons savoir que lorsque nous fermons des problèmes ils sont enfermés, vous allez toujours avoir de la pression à certains moments il faut savoir qu'on ne peut jamais satisfaire ces gens-là, et une fois que l'on aura donnée leur dû et on les a accommodés comment les affaires nous les groupent de registres nous avons fait beaucoup d'accommodation par rapport au pic d'année dernière, mais une fois que l'on a fait cela s'est fait et spécialement pour un processus qui est tellement tout nouveau et peut-être que on peut rêver visiter la chose dont un ou deux ans, et je me rappelle des conversations que j'ai eu cette semaine ici, je les ai eu aussi l'année dernière le temps qu'il faut pour fermer les choses on ne peut pas avoir à ICANN qui change les choses aussi rapidement.

KEITH DRAZEK:

Merci, quelqu'un d'autre? Jeff s'il vous plaît.

JEFF NEUMAN:

Merci, ma question nous avons parlé tout à l'heure que il y a une réunion qui aura lieu le 20 avril une réunion pour refaire une révision est passée à l'accord sur les nouveaux gTLDs, à la fin du mois a été exprimé par le directeur de ICANN, alors je vois quand même qu'il y a une date du 11 avril sur le comité de programme des nouveaux gTLDs, il semble que beaucoup de personnes sont d'accord et nous sentons la pression pour négocier un accord d'ici le 20 avril parce que notre sentiment est que le Board va fermer cet accord que l'on ne fasse ou pas de point donc j'ai une question ou peut-être un commentaire pour

---

le Board et j'en ai parlé hier pendant la session, c'est que cette équipe que le registre a mise en place pour avoir cette discussion avec le personnel de ICANN, si cette équipe n'est pas confortable pour aller de l'avant avec l'accord des registres, que va faire le Board le 20 avril?

KEITH DRAZEK:

Je peux peut-être rajouter ou alors nous comptons que registre nous avons vu une ligne rouge sur le contrat ou la version préliminaire et on peut appeler ça comme on veut, c'était le 1er avril et nous n'avons pas eu beaucoup de temps de réviser est considérer d'engager notre équipe légale, il y a des développements qui sont encore alors que on parle maintenant pour mat à jour les processus de négociations qui sont en fait concours maintenant, il y a une session ce matin de 7:00 à 9:00 et donc les choses sont vraiment en cours, donc nous parlons de du 20 avril et c'est la date que on nous a donnée ou le Board pourrait considérer cela est peut-être pourrait être voté pour arriver à la date du 3 avril, et même la date qui est planifiée pour New York City pour être capable d'avoir une cérémonie est une signature pour les registraires et pour les RAA pour les nouveaux registres. Comment est-ce que ICANN pourrait dire oui nous avons le consensus de la part des registres pour aller de l'avant ce n'est pas clair et comment nous allons arriver à ce point-là pour que tout le monde sera dans la même page et quel est le sait comment on va l'atteindre?

STEVE CROCKER:

Le Board n'a pas pris une décision, une des choses sur laquelle nous avons travaillé assez durs et qu'il y a un délai et que le travail a été fait et que les discussions ont eu lieu et que la documentation sont en place,

---

ainsi nous n'aurons pas à essayer d'avoir une nouvelle discussion au milieu d'une réunion du Board, ainsi c'est une question de discipline et bien sûre quand quelque chose arrive et ne sont pas prêts à résoudre le problème tout de suite, nous devons reculer et dire ne sont pas très ou remettre cela sur la table où l'ordre du jour, le fait que nous ayons une structure un peu parallèle et un comité d'une nouvelle xxx et que Cherine Chalaby est en charge et que à pleins pouvoirs du Board qu'il y ait pas de conflit d'intérêts potentiels.

CHERINE CHALABY:

Pour répondre à la question au sujet de l'ordre du jour ce n'est pas pour une décision d'accord mais c'est juste pour une mise à jour, à partir du 20 avril nous savions que après avoir parlé avec Fadi et le cadre qu'il y avait une réunion à New York le 23, et en anticipation de toute signature d'ententes en avait fixé les tempéraments une réunion de commission avant le 23. Donc nous allons prendre l'opinion du PDG pour faire le point et nous avons demandé au PDG où nous nous trouvons, nous n'avons pas une réunion et nous n'avons pas voté aveuglement sur une entente de registre.

CHRIS DISSPAIN:

Merci, pour répondre aux questions spécifiques aux hypothèses de ce que ferait le Board, que feriez-vous après ce que nous avons fait? C'est une question logique et nous pourrions par répondre à la question mais pour répondre à ce que Keith a dit de comment mesurer votre degré de popularité et de soutien, nous recommandions que vous mesurez les niveaux de support ou est-ce que vous avez une opinion là-dessus et est-ce que cela serait acceptable, presque un grand registre s'élève

---

contre le contrat et serait-il acceptable ou non, 40 % ou 50 % qu'est-ce que vous pensez?

KEITH DRAZEK: Merci Chris, quelqu'un veut répondre?

CHUCK GOMES: Les registres qui ont oscillé pour les nouveaux gTLDs ont l'opportunité d'entrer dans des négociations individuelles, si même le registre ne soutient pas le groupe de registres au sens large, ça pourrait quand même se passer.

KEITH DRAZEK: Merci Chuck, bien qu'il se peut que ICANN parfois il y aurait une entente de base qui soit approuvée par le Board, et que le Board ne veuille pas aussi un certain point, et pour répondre à votre question on ne dit pas qu'il y a une faille sur un PDP, mais une période de commentaires publics et je crois que nous devons en parler et je pense que on générale sait comment ICANN détermine le niveau de soutien pour ses décisions. On va passer maintenant à Erika et ensuite Anthony.

ERIKA MANN: Je-vous demandai si vous voulez décrire les conflits essentiels portant sur l'entente en tant que groupe, ou bien même si vous pourriez présenter et vous ne devez pas être en être spécifiques sur les entreprises qui se tient ses problèmes, mais les conflits d'intérêts mêmes dans notre groupe, et ça nous aiderait à prendre les décisions.

KEITH DRAZEK:

Merci pour la question que je vous ai dit dès les départs nous avons une réunion d'environ 10 à 12 représentants des registres et nous les candidat des nouveaux TLDs qui aura contré avec le personnel de ICANN Fadi, et l'équipe juridique et ce matin, et ils ont passé en revue ce que nous pensons être les questions encore contentieuses et je pense puisque nous avons vu la date qui serait en avril, nous avons trouvé une liste et je pense que 09 ou 10 points qui doivent être débattu, je pense qu'il y a encore quelques préoccupations au sujet du processus d'amendement et j'accueillerai l'opinion des autres si le processus d'amendement du Board et en premier comme vous le savez et en fin de compte selon nous c'est un endroit unilatéral qui existait déjà le 5 février. En fin de compte les entreprises vont revenir et discuter avec déséquilibres juridiques qui ne sont pas peut-être ici pour arriver à déferler ne les voir si il y a un soutien ou pas.

JEFF NEUMAN:

Merci, je voulais ce qui a été dit dans la réunion ce matin et ce n'était pas seulement les candidats autour de la table mais aussi les représentants des groupes de parties prenantes et de registres et nous avons des représentants du groupe de registres et des nouveaux groupes de registres de marque BRG, et dont ils n'ont pas pu venir mais en tout cas ils ont pu voir le chapitre et il y a eu des problèmes et j'aimerais les passer en revue, je vais mettre l'accent sur le fait que je veux remercier les personnes ICANN par ce que il travaille volontiers sur ses problèmes MRC afin d'y est à l'équipe juridique de ICANN.

Un des problèmes c'est le processus d'amendement et comment nous nous abordons l'entente que ce soit en termes de l'amendement ou le

---

processus d'amendement extraordinaire ou un nouveau que nous avons découvert aujourd'hui qui est plutôt une négociation interne commerciale, ce n'est pas vraiment dans l'ordre mais les registres sont encore confrontés aux spécifications qui exigent spécifiquement XXX, on comprend la position de ICANN là-dessus mais c'est encore un problème pour nous.

Le troisième problème c'est plutôt très juridique mais il y a une provision contractuelle de changement de contrôle en cas d'acquisition, et on va envoyer la liste par courriel au Board et je sais que le personnel d'ICANN dispose d'une copie. Autre chose, quelque chose de très important et c'est le nouveau pic DRP et on va peut-être passer quelques minutes là-dessus et il y a des gens qui vont peut-être par les là-dessus, donc c'est la nouvelle politique de résolution de dispute et si il y a une tierce partie qui a une plainte au sujet d'une violation d'un PIC spec, il s'agit vraiment d'une grande préoccupation pour nous et je sais que le Board ne croit pas que cela soit assez important mais pour lancer l'opposé, on pense que c'est un problème d'application violoncelle et contractuel et c'est le personnel ICANN qui devrait s'en occuper, et pour cette raison ça ne devrait pas être géré par une partie tierce, pour ensuite le non justifié immense et si on ouvre le processus de plainte à n'importe qui sans avoir prouvé quel dommage a été causé c'est vraiment stupide et c'est fou, et je crois qu'il y a d'autres personnes qui veulent en parler mais je pense que en tant que registres se scelleraient vraiment le travail du personnel de ICANN clients un contrat pour cet essai, et ICANN devrait pas le réveiller à la communauté lorsque on pense que c'était un entente bilatérale.

---

KEITH DRAZEK: Merci Jeff, donc j'avais une file d'attente que je ne veux pas perdre mais je veux m'assurer que nous traitons la question d'Erika et si il y a une réponse spécifique à la question deux Erika quant aux obstacles les plus importants, parlons-en maintenant avant de revenir à la file d'attente.

BERTRAND DE LA CHAPELLE: Pour répondre aux commentaires des Jeff, ce matin nous avons une interaction avec At-Large et ce sujet est survenu pendant la discussion, je pense qu'il y a un malentendu et une conclusion, et d'après ce que j'ai obtenu de At-Large ou de ALAC plutôt l'idée ce n'est pas de retirer la provision de dommages existants dans le mécanisme de résolution de dispute parce que je pense qu'ils comprennent ce que vous dites et que cela pourrait ouvrir la porte à une quantité démesurée des poursuites et de procédures, mais la chose qu'il fallait faire la distinction avec l'autre aspect dans le cadre de sa fonction c'est la conformité, ICANN doit obliger que ces piques seront suivies et respecter et donc ce qui est important ici c'est de voir comment les préoccupations potentielles des parties intéressées dans la communauté, qu'il ne prétendrait pas un dommage matériel et que ce sera un gouvernement qui a une préoccupation au sujet du comportement d'un acteur et que l'association ne soit pas impactée et cela pourrait avoir recours à un mécanisme approprié à ICANN pour porter devant ICANN ce type de préoccupation afin de que cette performance de leurs fonctions de conformité et de vérifications ICANN ait lieu.

Et pour savoir si ICANN a une fonction de conformité, on serait d'accord à soutenir ceci. Je ne peux pas parler pour tous mais je serais tout à fait d'accord et j'éliminerais tout la provision que si on pourrait amener une

---

poursuite directement contre le registre, je pense que ça devrait être une fonction de conformité ICANN totalement. Donc si ICANN peut accepter la plainte de n'importe qui ou de parties prenantes en cas de dommages, et ensuite ICANN conduit sa propre investigation et que après ICANN se tourne vers son propre registre pour n'importe quel type de violation, cela pourrait être à peaufiner de cette manière mais avoir tout simplement ou de faire du Hard source pour tout le monde est d'envoyer tous à un tiers, je veux parler de dépenses d'objections qui seraient soumises par un tiers, si je ne suis pas tout à fait d'accord.

STEVE CROCKER:

Tout cela est raisonnable, nous devons éviter d'avoir des négociations parallèles, donc il y a une limite et c'est bien d'avoir ces idées et de les formuler mais ayant un consensus, c'est par l'un où le processus de décision est orienté.

KEITH DRAZEK:

Il ne reste 26 minutes, le Board a un délai qui doit respecter obligatoirement, donc revenant à la file. Quelqu'un voudrait commenter?

KRISTA PAPAC:

Merci Keith, Jeff a le même argument que moi, les décisions que nous avons avec ICANN au nom des candidats et certains et je voulais avoir autant de gens possibles qui ont des intérêts diversifiés à participer dans cette conversation.

---

KEITH DRAZEK: Merci, Anthony est encore là? D'autres commentaires de question jusqu'à présent, des questions pour le Board?

JORDYN BUCHANAN: J'ai un commentaire sur le prochain thème.

KEITH DRAZEK: J'aimerais conclure sur l'entente des registres, le groupe de parties prenantes au registre et les membres de NTAG s'engagent à 100 % pour collaborer de manière efficace avec le personnel ICANN et on ne veut pas qu'il y ait eu retard et non de faire progresser les choses, pour finaliser un contrat qui aura une vie très longue et on est préoccupé par la pression qui ne semble être imposée réelle ou imaginer, en ce sens et on sent cette pression et on va collaborer avec l'équipe juridique et le personnel chacun pour faire progresser les choses d'une manière constructive pour que cela soit accompli avant les nouveaux gTLDs, et avancer les choses et on veut que cela avance vite donc vous avait votre promesse.

JORDYN BUCHANAN: C'est une manière de passer devant la file d'attente je crois, et le prochain thème est ce que je peux brouiller l'ordre initial est parlé du processus ascendant.

KEITH DRAZEK: Oui.

---

JORDYN BUCHANAN:

Donc je voulais réfléchir brièvement, et je ne veux pas trop de détailler mais que ce soit un homme de paille sur les mécanismes de protection des droits ou cette nouvelle provision pour unilatérale au départ et qui est devenu cet amendement extraordinaire au contrat, le groupe d'experts WHOIS qui a été reformulés, je pense qu'il y a beaucoup de ces cas éventuellement ont été peaufiné et qui ont peaufiné certains des problèmes que nous avons discutés ici, mais souvent ça était trop douloureux et coûteux à l'organisation et je pense que la tendance consistante que nous voilà à travers ceux-ci c'est que il y a des tentatives qui ont souvent eu des bonnes intentions pour travailler et résoudre ses problèmes qui font parti du processus de développement de politiques. Mais au cœur de ICANN est d'une autre modèle ascendant multipartite, le cœur de cela et le processus de développement de politique et si nous contournons ce processus ou dans le cadre du droit unilatéral d'amender, si vous permettez aux gens de contourner cela et le contrat lui-même, nous ruinons le principe de base de ICANN au lieu de passer tout ce temps à se fâcher sur toutes les manières de trouver pour contourner le processus de développement de politiques les PDP, je pense que en tant que communauté on devrait voir plutôt nous concentrer sur le processus de développement de politiques et voir si il y a des choses que nous devrions corriger au lieu de penser au sujet de l'amendement extraordinaire des provisions etc. donc obtenant l'outil que nous avons et qui est incrusté dans les statuts et qui fait toujours fait parti de l'histoire de ICANN, donc on doit travailler ensemble pour que cela continu par la suite.

MIKE PALAGE:

Donc les politiques que nous recevons qui sont les plus réussies et vous pouvez demander à tout le monde, il y a un accord universel en ce sens cela provient d'un groupe d'experts WIPO sur la propriété intellectuelle et le rapport a été remis au DNSO, ensuite il y a eu la mise en place. Donc je vous donne une petite le sens d'histoire parce qu'il y a eu beaucoup d'inquiétude en ce qui concerne le registre WHOIS et la manière dont ce travail avec les bureaux d'enregistrement effectuera, nous avons été encouragés par ce que nous avons entendu ici même à Pékin en Chine ne travaille avec le PDP notamment dans le cœur de PDP et du contrat pour les registres, donc je ne vais pas faire une leçon de toutes les réussites de ICANN et j'aimerais faire l'écho des commentaires que j'entends ici à Pékin, ça fait 14 ans que nous travaillons sur certains points du processus. Donc Jeff ne voulait prendre la parole.

JEFF NEUMAN:

Oui j'aimerais parler d'un point que j'ai entendu à la GNSO, le Board a parfois des conseils qui ne sont pas cohérents ou incohérents par rapport au conseil de la GNSO, ce que nous essayons de retenir c'est un engagement de la part du conseil de l'administration pour que ça repart au GNSO, sema papa être vraiment un PDP, il y a d'autres manières de développer des politiques sans assez par le PDP en tant que tel, donc si il y a des conseils de donner de la part de ALAC ou bien le GAC, et bien si ce n'est pas cohérents par rapport à des conseils donnés par la communauté de GNSO, eh bien c'est un moment intéressant pour le dire parce que il y a de grands débats intéressants qui se déroulent en ce moment sur les conseils du GAC sur les directives du GAC sur les nouveaux gTLDs qui ne sont pas toujours cohérents par rapport à ce que

---

habille la communauté GNSO en 2008. On a l'impression que c'était en 1999 mais c'était en fait en 2008, donc il y a des catégories de chaînes ainsi de suite, et donc si il y a des conseils du GAC qui ne sont pas cohérents par rapport à ce que arrêté fait auparavant par la communauté doit réagir et cela doit revenir à la GNSO.

KEITH DRAZEK: Merci Jeff, Bertrand voulait prendre la parole?

CHRIS DISSPAIN: Est-ce que cela veut dire que la situation actuelle où certains recherchent des contrats séparés en ne tenant pas en faveur à cela. Est-ce que les personnes qui sont propriétaires de marques, est-ce que ils veulent que ce soit des contrats séparés expulsés ou plusieurs catégories, je me demande un petit peu comment cela entre dans la ligne de conduite de ce que vous venez de dire.

JEFF NEUMAN: Je ne suis pas contre les propriétaires de marques et des contrats séparés, mais il me semble que un contrat séparé, ce n'est même pas un problème de contrat et le problème c'est que si quelqu'un va à l'encontre du conseil de la GNSO et bien à ce niveau ne GNSO dois être engagé et les contrats de marques entre dans ce type de débat est bien peu avoir des points de vue différents là-dessus.

---

KEITH DRAZEK: J'ai des personnes qui veut prendre la parole, Matt, Bruce. Vous voulez répondre à cela indirectement? Je crois que suit une conversation que on l'a déjà eu, Bertrand de la chapelle?

BERTRAND DE LA CHAPELLE: Sur ce point, je ne crois pas qu'il y a une réponse très claire à votre question par ce que ce n'est pas un problème d'incohérence est une question d'avoir le dernier mot ou pas, c'est une question de ce point que le principe s'était les conseils du GAC peuvent arriver à tout moment est autrement dit tout ce que arrêté fait par le GAC peut être jusqu'au dernier moment pris en compte, eh bien cela montre que la question revient à la question de tourner autour du pot et d'éviter les problèmes de cette manière, ça été mentionné auparavant et cela force un petit peu à accepter alors qu'on doit faire pression sur le GAC par rapport au conseil d'administration. Donc si on peut toujours imposer ce que compte le mettre au débat, on n'a pas besoin de participer dès le début du débat et c'est un problème très complexe, il s'agit de mécanismes que l'on a décidés de mettre en place qui donne le droit de fournir des conseils à tout moment. Donc il y a une pression entre les deux et je ne sais pas si je suis très clair.

JEFF NEUMAN: Je comprends tout à fait l'attention, et je suis d'accord avec vous ce n'est pas un problème facile mais si il y a un conseil de débat de la j'ai un assaut le GAC ALAC ou autres quand entité qui conseil le conseil d'administration et si le conseil d'administration agit dans ce sens et bien il y a des mécanismes pour que cela reparte vers la GNSO, sans anticiper ce que Steve pourrait dire, vous les est une question et nous

---

avons un système aujourd'hui et si le GAC donne un conseil que le conseil d'administration ne soient pas d'accord, eh bien nous avons jamais eu une situation où il y a un désaccord et que on n'avait pas à revenir à des retours d'information par les domaines de voie appropriée qui existe déjà.

**BERTRAND DE LA CHAPELLE:** C'est une question très intéressante, vous avez utilisé des termes des groupes externes du GAC et d'ALAC. Pour moi ils font parti de la même famille, ce sont des acteurs de ICANN, oui j'ai dit en dehors de la j'ai un assaut à la caisse n'est pas une structure de la GNSO, mais ce que je veux dire c'est que nous parlons du calcul est GNSO ne prend pas de toutes les décisions, c'est un processus multipartites et donc toutes les différents membres de la famille doivent participer au processus.

**KEITH DRAZEK:** Mike, Bruce, John.

**MICHAEL PALAGE:** Merci, pour rebondir, Chris sur la publication des contrats moi je suis d'accord avec Jeff sur le sens qu'il y a eu des changements effectués au niveau des marques et au niveau de leur modèle commercial. Moi j'ai négocié pendant deux ans pour l'union universelle postale et je sais que ce n'est pas facile. Il y a eu des changements substantiels dans l'accord, eh bien ces changements ont été publiés et il y a eu des commentaires publics et tout le monde a été en mesure de commenter et ses ce que j'ai encouragé ce que le Board a fait c'est que ne soit pas une surprise

---

que pour la première fois il y a des changements, et que le contrat n'a pas été exécuté et bien un processus en place et il faut le respecter.

KEITH DRAZEK: Bruce vous avez la parole.

BRUCE TONKIN: Le processus a fonctionné et ça marche dans des documents et avec des documents très complexes, c'est intéressant et utile c'est de redire ce qui est le plus GNSO, c'est un partie du groupes multipartites essuie une entité responsable de développer des politiques au plus haut niveau pour le Board de ICANN, donc il y a des recommandations qui sont faites, le Board reçoit et les recommandations du conseil de ALAC et ainsi de suite et c'est comme ça que ça marche. Donc ce que disait Jeff cité si il y a un changement de modification est aussi il y a des conflits, eh bien ne GNSO a le droit de répondre, et je crois que c'est approprié parce que c'est une structure qui existe déjà dans nos règlements intérieurs et nos textes constitutifs. Donc il me semble que nous avons plusieurs groupes et différents groupes dans différents domaines que nous avons, regardez la commission consultative qui analyse le WHOIS, le GAC en principe en rapport avec le WHOIS et SSAC également a fait des rapports au sujet du WHOIS, et nous avons des équipes et certains de ses équipes d'analyses mettent l'accent sur le Board et suivre la transparence et ainsi de suite, et il y a une équipe d'analyses des politiques et nous avons des groupes d'experts également et dans tous les cas il figure, il est des effectifs qui sont assez restreints il y a un nombre limité de membres et au GNSO c'est beaucoup plus ouvert et

---

les groupes de travail sont ouverts dans la GNSO et tout le monde peut se joindre à eux.

Donc c'est vraiment une approche multipartite avec tous ces acteurs multiples qui participent au travail, et donc nous avons ces conseils consultatifs qui peuvent atteindre des consensus et je vois que les principes généraux c'est que ce soit un groupe d'experts, eh bien nous avons des propositions de politiques qui sont très bien conçues et nous avons une approche commune à la ICANN et nous atteignons souvent des consensus, et s'il est GNSO n'atteint pas un consensus est bien l'ordre devra avancer, et je remets ce contexte parce qu'une partie du problème c'est que nous avons certains groupes qui utilisent des politiques en leur donnant une définition un petit peu différente.

KEITH DRAZEK:

Merci beaucoup Bruce, Jonathan c'est à vous la parole, et il me reste quelque minutes, donc si il y a quelqu'un particulièrement qui veut s'exprimer ont valu donner la parole.

JONATHAN ROBINSON:

Je moi je suis du groupe des registres et je suis engagé ont également dans le GNSO et j'aimerais faire l'écho de ce qui a été dit par un Bruce, cela sera fait longtemps que GNSO recommandons auprès du conseil d'administration des politiques en rapport avec des j'ai vu et donc nous somme entité responsable de cela et Bruce nous a indiqué que le droit de réponse était essentiel. Donc vous avez mon engagement, est un autre exemple que je voulais donner c'est un problème personnel et j'en ai parlé avec Fadi, lorsque il écrit au conseil que selon les conseils

---

c'est difficile de faire cela à court terme une Fadi n'était pas d'accord et je crois qu'on doit avoir le droit de réponse, et un point critique si l'efficacité du GNSO et du conseil de l'GNSO en tant qu'entité administrative, donc vous avez mon engagement total à ce niveau et je répondrai d'une manière efficace le plus rapidement possible et du mieux que je puisse.

KEITH DRAZEK: Bertrand de la Chapelle vous avait la parole.

BERTRAND DE LA CHAPELLE: Le modèle que nous avons multipartites émus et acteurs prend beaucoup de temps, c'est comme passer d'une dictature à un système parlementaire prend du temps, et cela est plus qu'un système parlementaire à ce que on n'a pas de représentants a envoyé dans une chambre, donc si vous attendez que tout le monde connaisse et reconnaisse l'importance du sujet à traiter, eh bien vous êtes déjà trop tard. Donc lorsque il y a un problème qui se pose rapidement vous avait une réunion et vous avez des personnes qui s'y intéressent et qui essaie de trouver une solution et de mieux le cadré et ensuite ça prend de l'importance et là nous avons assez de temps pour faire un travail préliminaire avec des groupes d'experts et des consultants externes et avec des experts, on n'a pas à attendre à ce que il y ait une véritable bulle qui se forme et que ça soit trop tard pour être en mesure de le régler dans le cadre de notre processus.

KEITH DRAZEK: Donc Jonathan?

---

JONATHAN ROBINSON: Tout à fait et c'est pour cela que on s'est réuni avec le GAC cette semaine, et vous savez qu'il y a un très bon travail qui se fait actuellement pour l'engagement mutuel, il me semble qu'on serait plus efficace que si on serait informelle et c'est très important.

KEITH DRAZEK: Merci beaucoup Jonathan, Ray?

RAY PLZAK: Il y a une demande de conseils sur les politiques essuient une demande et il s'agit d'une demande, et on ne demande pas qu'il y a une nouvelle politique mais on demande qu'il y ait une réponse, on a examiné la politique qui existe et ce n'est pas tout à fait parfois évident pour les personnes qui travaillent à cela, mais après avoir examiné plusieurs politiques et plusieurs éléments qui contribuent à une réponse. Et deuxièmement une réponse valide serait également ce n'est pas une question de politique ou de ligne de conduite, et troisièmement vous pouvez dire qu'il n'y a pas de politique dans ce domaine et si vous voulez poursuivre cela et bien il faudrait développer une ligne de conduite pour ce faire.

Donc cela permet d'avoir un processus de prise de décision, et peut-être un échange de questions qui vont mener un dialogue. Donc je ne sais pas si il y a une manière très concrète, un processus je crois que par le passé ça a bien fonctionné nous avons une séance avec le conseil récemment et si il faut une politique pour tout, le temps que ça prend pour prendre les décisions programmatiques ça va être difficile pour l'exécution qui sera parfois retardée, et ça peut être désastreux qu'en

---

effet et si on a trop comment la vue très souvent, on a participé à des débats qui ont tiré en longueur et on est parti dans la mauvaise voie et son on est engagée dans le mauvais chemin et on aurait pu être beaucoup efficace que de passer plusieurs années et on aurait pu passer six mois pour régler un problème. Tant que il me semble que en fin de compte que lorsque vous demandez des conseils sur les politiques, il faut se rendre compte que vous avez l'attitude et il se peut que cela satisfait face au Board, et que l'on puisse passer rapidement avec des informations données au GAC et peut-être ça peut suffire et il n'est pas toujours nécessaire des politiques les unes après les autres.

CHUCK GOMES:

Donc merci, il faut qu'on termine je vais être très bref, et donc j'aimerais aller plus loin dans le cadre des politiques par rapport à la mise en oeuvre, ce que j'ai noté cette semaine c'est que au niveau de la GNSO, on suppose si il s'agit d'une mise en œuvre et que l'GNSO n'a pas besoin d'être engagé, s'il suit une politique du GNSO qui doit être engagé, le GNSO fait des recommandations de politique et sa responsabilité c'est de s'assurer que ces politiques sont mises en œuvre et mise en place d'une manière appropriée. Donc il faut qu'il y ait un retour pour le GNSO sur la mise en place de ces politiques. Donc il faut qu'on corrige ce point de vue.

KEITH DRAZEK:

Je pense que nous sommes vraiment à la fin du temps alloué, à partir d'ici je voudrais remercier tous les membres de l'administration et je sais que vous avez beaucoup à faire durant ces réunions, le dialogue

---

était tout à fait excelle aujourd'hui les experts que nous avons été constructifs.

STEVE CROCKER:

J'ai apprécié beaucoup en effet, bien organisés et très productifs. Merci à tous.

(Applaudissements)

Fin de la transcription.